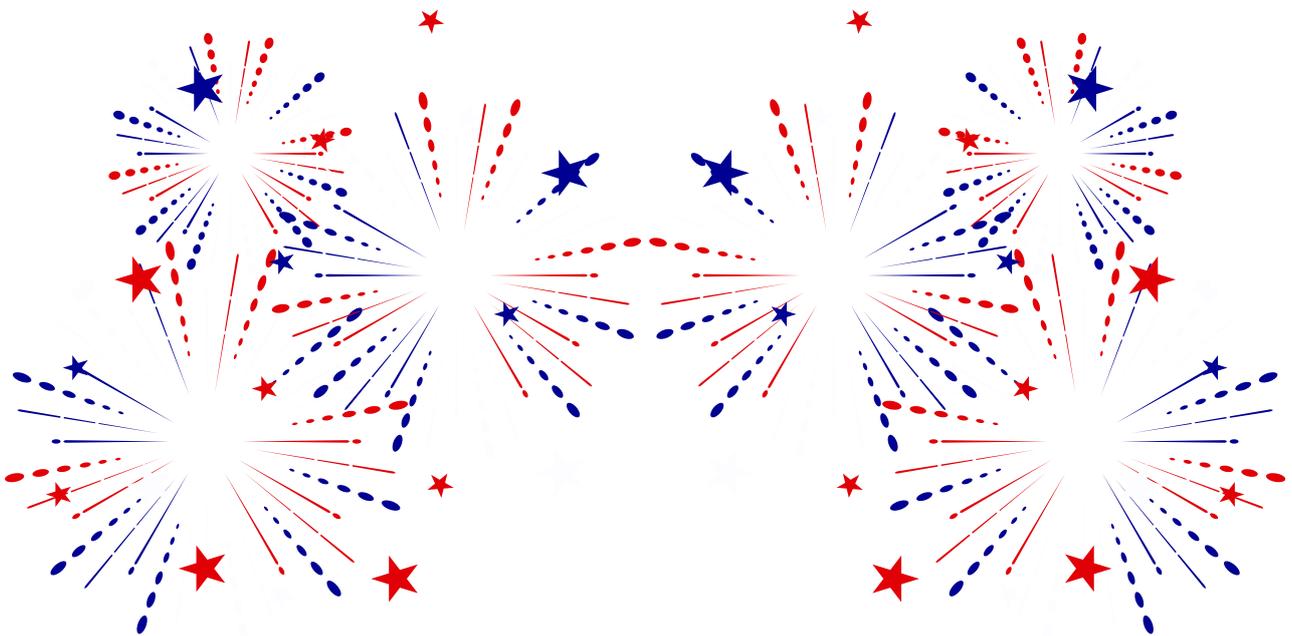




Avis à la population



**Fête nationale
du 1^{er} août**



Près de l'église

Programme

Dès 19h30

Apéritif et ambiance musicale proposée par Milena.

Dès 20h

Repas en commun sous la tente.

Gratuit pour les habitants de la commune, à prix d'amis pour les invités qui doivent être annoncés à l'avance.

Dès 21h30

Partie officielle, hymne national.

Puis...

Dessert, café et musique.

Délai d'inscription : le 23 juillet 2025

Il est strictement interdit d'allumer des articles pyrotechniques dans le village.

Nous prions donc les parents de surveiller leurs enfants.

Nous rappelons que la vente et l'usage de tous engins et pièces d'artifice détonants, soit « pétards » ou quels que soient les noms sous lesquels ils sont vendus, sont interdits. Il en va de même pour les engins dits « sirènes aériennes » et autres produits analogues dont le mouvement ne peut être dirigé, comme « pétards chinois » et « crackers ».

Le tir d'engins pyrotechniques est interdit avant et après le 1er août.

Cette année, il n'y aura pas de tournoi de pétanque, car il aura lieu le samedi 23 août lors du Tour de Jeunesse.

Repas et bon

La Municipalité vous invite toutes et tous à prendre part au traditionnel souper qui sera servi sous la tente vers l'église

Cette année, les bons gratuits pour les habitants de la commune devront être retirés sur place, le soir de la fête. Les bons pour les invités et amis n'habitant pas Montagny doivent être achetés au même endroit.

Menu et tarif « amis-invités »

Buffet de salade, émincé à la zurichoise, gratin dauphinois, légumes

Mousse abricot CHF 15.-

Assiette enfant jusqu'à 12 ans CHF 7.-

Tarif boissons

Prix en CHF

Bouteille de vin blanc (5dl)	10.00
Bouteille de vin rouge (5 dl)	10.00
Bouteille de vin rosé (5dl)	10.00
Bière	4.00
Minérales (1,5l)	6.00
Minérales (3dl)	2.00
Café, thé	2.00

Pour la journée du 1^{er} août
Numéro de piquet 078 911 57 57
(à utiliser en cas d'urgence uniquement)

Bonne fête à toutes et tous

Fête du 1^{er} août 2025

Bulletin d'inscription

Participeront au souper du 1^{er} août 2025 à partir de 19h30

Habitants de la commune : gratuit

Invités adultes et enfants : selon tarif

Prénom

Nom

.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nb habitants

Adultes

Enfants (-12 ans)

.....

.....

Nb invités

.....

.....

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de transport est proposé sur demande préalable au 078 911 57 57 ou au 076 524 29 54

Ce bulletin d'inscription est à déposer à l'Administration communale dans la boîte aux lettres (Clos Lucens 1) ou par courriel à contact@montagny.ch

Délai d'inscription : 23 juillet

Le paiement et le retrait des bons se feront sur place le soir de la fête.